

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 13 février 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Jean-Louis BONAN représenté par Zaven ALEXANIAN - Vincent BURRONI représenté par Vincent COULOMB - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Gilles PAGLIUCA - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Gérard GRAUGNARD représenté par Gabriel PERNIN - Laurence JOUANDON représentée par Jean BRUNEL - Mourad KAHOUJ représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Vincent GOMEZ - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marc POGGIALE représenté par Patrick MAGRO - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Arlette SALVO représentée par Marie-Thérèse CARDONA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Albert GUIGUI - Paul HUBAC - Myriam SALAH-EDDINE - Gérard SBRAGIA - Daniel SIMONPIERI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

FCT 001-070/12/CC

■ Approbation du Budget Primitif 2012

DBP 12/7634/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Budget Primitif est établi selon la nomenclature M14 pour le Budget Principal et pour les budgets annexes Collecte et Traitement des Déchets et Opérations d'aménagements, votés par nature avec présentation fonctionnelle, et selon la nomenclature M4 pour les Budgets Annexes des Services Eau et Assainissement, des Ports de Plaisance, du Crématorium et Activités funéraires, du Marché d'Intérêt National et des Transports.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de voter le Budget Primitif 2012 (Budget Principal et Budgets Annexes).

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité pour le Conseil de Communauté de voter le Budget Primitif 2012 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Le Budget Primitif 2012 de la Communauté Urbaine est voté et arrêté aux chiffres inscrits à la Balance Générale du Budget Principal et à la Balance Générale des Budgets Annexes des Services de l'Eau et de l'Assainissement, des Ports de Plaisance, du Crématorium et Activités Funéraires, du Marché d'Intérêt National, de la Collecte et du Traitement des déchets, des Transports et des Opérations d'aménagement. Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme indiqué ci-après :

Concernant le Budget Principal :

Section de Fonctionnement	594 208 928,00 euros
Section d'Investissement	308 636 642,00 euros

Concernant le Budget Eau :

Section de Fonctionnement	27 172 496,00 euros
Section d'Investissement	30 425 728,66 euros

Concernant le Budget Assainissement :

Section de Fonctionnement	42 513 654,50 euros
Section d'Investissement	43 316 285,75 euros

Concernant le Budget Ports de Plaisance :

Section Fonctionnement	7 746 410,50 euros
Section d'Investissement	3 660 659,35 euros

Concernant le Budget Crématorium et Activités Funéraires

Section de Fonctionnement	1 428 872,00 euros
Section d'Investissement	1 746 087,65 euros

Concernant le Budget Marché d'Intérêt National

Section de Fonctionnement	405 136,53 euros
Section d'Investissement	72 636,53 euros

Concernant le Budget Collecte et Traitement des déchets

Section de Fonctionnement	195 260 170,00 euros
Section d'Investissement	22 022 709,87 euros

Concernant le Budget Transports

Section de Fonctionnement	364 300 198,00 euros
Section d'Investissement	62 988 895,83 euros

Concernant le Budget Opérations d'aménagements

Section de Fonctionnement	22 592 072,99 euros
Section d'Investissement	20 250 701,99 euros

Article 2 :

Sont approuvées les Autorisations de Programmes attribuées par chapitre pour la réalisation d'opérations nouvelles pour le budget principal et pour les budgets annexes, telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessous :

COMPETENCES BUDGET PRINCIPAL	AUTORISATIONS DE PROGRAMMES NOUVELLES	Répartition par chapitre				
		20	204	21	23	458
Gestion Interne (A)	3 678 600	367 860	0	735 720	2 575 020	0
Développement Economique, Social et Culturel de l'Espace Communautaire (B)	33 256 350	0	26 937 644	0	6 318 707	0
Aménagement de l'Espace Communautaire (C)	347 910 400	31 311 936	52 186 560	17 395 520	236 579 072	10 437 312
Equilibre de l'Habitat sur le territoire Communautaire (D)	20 533 000	0	20 533 000	0	0	0
Politique de la Ville dans la Communauté (E)	-254 256	0	-254 256	0	0	0
Gestion des services d'intérêt collectif (F)	40 400 000	5 252 000	0	0	24 240 000	10 908 000
Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (G)	350 000	45 500	0	136 500	168 000	0
TOTAL	445 874 094	36 977 296	99 402 948	18 267 740	269 880 799	21 345 312

COMPETENCES BUDGETS ANNEXES	AUTORISATIONS DE PROGRAMMES NOUVELLES	Répartition par chapitre				
		20	204	21	23	458
Budget Annexe Eau [Gestion des services d'intérêt collectif (F)]	49 243 700	492 437	0	1 969 748	46 781 515	0
Budget Annexe Assainissement [Gestion des services d'intérêt collectif (F)]	29 563 400	295 634	0	0	29 267 766	0
Budget Annexe Port [Développement Economique, Social et Culturel de l'Espace Communautaire (B)]	141 890	12 770	0	31 216	97 904	0
Budget Annexe M.I.N [Gestion des services d'intérêt collectif (F)]		0	0	0	0	0
Budget Annexe Transports [Aménagement de l'Espace Communautaire (C)]	9 449 113	850 420	0	2 078 805	6 519 888	0
Budget Annexe Crematorium [Gestion des services d'intérêt collectif (F)]	169 482	0	0	0	169 482	0
Budget Annexe Collecte et Traitement des Déchets [Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (G)]	25 581 600	2 558 160	0	9 976 824	13 046 616	0
TOTAL	114 149 185	4 209 421	0	14 056 593	95 883 171	0

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI